

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00345

Numéro SIREN : 882 227 051

Nom ou dénomination : 2R COMPIEGNE

Ce dépôt a été enregistré le 20/03/2023 sous le numéro de dépôt 1377



01102021

30092022

X

A IDENTIFICATION

SIE COMPIEGNE NORD
6 rue Winston Churchill
BP 40055

DÉPOSÉ LE

60321 COMPIEGNE CEDEX

SAS 2R COMPIEGNE
27 Rue Marguerite Perey

20 MAR. 2023

1377

60200 COMPIEGNE Tribunal de Commerce de Compiègne
N°

Le Greffier

88222705100019

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale):

COMMERCE DE DETAIL DE BOISSONSSi vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

0

13 647

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

OUI

COMPTABILITE EXPERT

2G EXPERTS

1 AVENUE PAUL MICHONNEAU
62000 ARRAS

03.21.501.201

A COMPIEGNE le 09/01/2023

Signature et qualité du déclarant

RENE DESSELLE

REPRESENTANT DU

H

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts

[illegible]

1

[illegible]

J DIVERS

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)**

(voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I <i>ater</i> et <i>a quater</i>)	Taux de 19 %

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Désignation de l'entreprise : SAS 2R COMPIEGNE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 27 Rue Marguerite Perey		Durée de l'exercice précédent * 19						
Numéro SIRET * 8 8 2 2 2 7 0 5 1 0 0 0 1 9		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 30092022						
		N-1 30092021						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	25 000	AG	9 222	15 778	19 778
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AP			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	31 051	AS	13 990	17 061	23 271
		Autres immobilisations corporelles	AT	245 218	AU	54 937	190 281	213 101
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
			Autres participations	CU		CV		
			Créances rattachées à des participations	BB		BC		
			Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	11 045	BI		11 045	10 925	
TO TAL (II)		BJ	312 313	BK	78 149	234 164	267 074	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	105 506	BU		105 506	88 042
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	6 131	BY		6 131	9 718
		Autres créances (3)	BZ	27 737	CA		27 737	83 371
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités		CF	24 021	CG		24 021	9 450	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	893	CI		893	318	
	TO TAL (III)	CJ	164 288	CK		164 288	190 900	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	476 601	1A	78 149	398 452	457 974	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	11 045	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

Désignation de l'entreprise : SAS 2R COMPIEGNE			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 27 Rue Marguerite Perey			Durée de l'exercice précédent * 19					
Numéro SIRET * 8 8 2 2 2 7 0 5 1 0 0 0 1 9			Néant ☐ *					
			Exercice N, clos le, 30092022					
			N-1 30092021					
			Net 3					
			Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	25 000	AC	9 222	15 778	19 778
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
		Terrains	AN		AC			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP		AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	31 051	AS	13 990	17 061	23 271
		Autres immobilisations corporelles	AT	245 218	AU	54 937	190 281	213 101
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	11 045	BI		11 045	10 925
TOTAL (II)		BJ	312 313	BK	78 149	234 164	267 074	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	105 506	BU		105 506	88 042
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	6 131	BY		6 131	9 718
		Autres créances (3)	BZ	27 737	CA		27 737	83 371
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités		CF	24 021	CG		24 021	9 450	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	893	CI		893	318	
	TOTAL (III)	CJ	164 288	CK		164 288	190 900	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	476 601	1A	78 149	398 452	457 974	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	11 045	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise SAS 2R COMPIEGNE			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :10 000.....)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(110 292)	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(17 092)	(110 292)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(117 384)	(100 292)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	249 711	290 493
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	181 067	211 638
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	63 355	35 654
	Dettes fiscales et sociales	DY	21 702	20 481
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	515 836	558 266	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	398 452	457 974	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	311 257	308 836
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	282	507

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 2R COMPIEGNE							Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	587 010	FB		FC	587 010	463 949	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	2 958	FH		FI	2 958	3 875	
		FJ	589 967	FK		FL	589 967	467 823	
	Chiffres d'affaires nets *								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	14 667	16 504	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 450	8 177	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	606 084	492 504	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	363 351	368 133	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(17 464)	(88 042)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	(1 512)	666	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	103 417	142 315	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	5 048	3 770	
	Salaires et traitements *					FY	95 858	83 338	
	Charges sociales (10)					FZ	15 433	11 986	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	34 699	43 451
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	12 963	16 886	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	611 793	582 501
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(5 710)	(89 997)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	11 350	20 500	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	11 350	20 500	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(11 350)	(20 500)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(17 060)	(110 497)	

Désignation de l'entreprise SAS 2R COMPIEGNE				Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		205
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		205
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	33	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	33	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(33)	205	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	606 084	492 709	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	623 176	603 001	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	(17 092)	(110 292)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HY	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier		IG	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HP	810
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1H	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		1J	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		1K	
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		HX	
	(9)	Dont transferts de charges		RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		RD	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A1	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A2	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9		A3	
	(13)	dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		A4	12 541
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9			16 880
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		33		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 30/09/2022

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES ET AMENDES	33	
Totalisation	33	

Désignation de l'entreprise SAS 2R COMPIEGNE										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	25 000	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	31 051	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	233 256	KW		KX	1 669	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	10 293	LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	274 600	LO		LP	1 669	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	10 925	1U		1V	120		
TOTAL IV					LQ	10 925	LR		LS	120		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)							ØG	310 525	ØH		ØJ	1 788
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	25 000	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencs et am des constructions			IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	31 051	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencs, aménagements divers			IU		MM		MN	234 925	MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	10 293	MU	
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF			
TOTAL III			IY		NG		NH	276 269	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	11 045	2G		
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	11 045	2H		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					I4		ØK		ØL	312 313	ØM	

5 bis

**TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Exercice N clos le : **3|0|0|9|2|0|2|2**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS 2R COMPIEGNE**Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO Taux						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 2R COMPIEGNE										Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	5 222	PF	4 000	PG		PH	9 222		
TOTAL I		RK	5 222	RM	4 000	RN		RO	9 222		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	7 780	QA	6 210	QB		QC	13 990		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	29 159	QE	23 459	QF		QG	52 618		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 290	QM	1 029	QN		QO	2 319		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	38 229	QV	30 699	QW		QX	68 927		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	43 451	ØP	34 699	ØQ		ØR	78 149		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9		Z8					
Primes de remboursement des obligations				SP		SR					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 2R COMPIEGNE				Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF			
	UG	UH			
	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS 2R COMPIEGNE										Néant ☐ *			
CADRE A			ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT	11 045	UV	11 045	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX	6 131		6 131						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	10 271		10 271						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP	3 315		3 315						
	Groupe et associés (2)			VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	14 152		14 152						
	Charges constatées d'avance			VS	893		893						
	TOTAUX			VT	45 805	VU	45 805	VV					
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice			VD							
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE										
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B			ETAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	282		282							
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	249 430		44 851		170 413			34 166		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	63 355		63 355							
Personnel et comptes rattachés			8C	11 627		11 627							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	4 022		4 022							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2 090		2 090							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 964		3 964							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	181 067		181 067							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K										
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	515 836	VZ	311 257		170 413			34 166		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL	23 085		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	40 556	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						

Désignation de l'entreprise : SAS 2R COMPIEGNE						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 30092022				
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX		XW	33		
	Amendes et pénalités		WJ	33	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7			
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7			
	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						I8			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		WN			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								WO			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		XR		
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		WQ	3 413	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
								TOTAL I	WR	3 446		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WS	17 092	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)										WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WH			
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WP			
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						WW			
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A						XB			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								I6			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *								WZ			
	Majoration d'amortissement *								XA			
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3		ZX			
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF		ZY			
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC		XD			
Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		XF				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH		Créance dé gagée par le report en arrière de déficit		ZI	
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA		Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB		Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC	
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL		Dt déd. exc (art 39 decies D)		YD	
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	XH	17 092		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		XI				
						déficit (II moins I)		XJ	13 647			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		0	XO	13 647		

2058A - Réintégrations diverses

au 30/09/2022

Libellé	Montant
CHARGES NON DED	3 413
Totalisation	3 413

2058A - Déductions diverses

au 30/09/2022

Libellé	Montant
Totalis ation	

Désignation de l'entreprise SAS 2R COMPIEGNE		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	121 939	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	121 939	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	13 647	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	135 586	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	6 330	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS 2R COMPIEGNE										Néant ☐ *			
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(110 292)		Dividendes	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE							
					Report à nouveau	ZF							
	TOTAL I	ØF	(110 292)		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG		(110 292)					
					TOTAL II	ZH		(110 292)					
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)				YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNEMENT	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 43 549)				XQ	52 974	64 387						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	17 040	36 486						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)				ST	33 403	41 442						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	103 417	142 315						
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	3 488	2 291						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)				9Z	1 560	1 479						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	5 048	3 770						
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	113 577	90 665						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	88 880	96 256						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2021) *				ØB	66 842							
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1,66 %	1,17 %						
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)				ZR				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15% JK	Plus-values à 0% JL									
			Plus-values à 19% JM	Imputations JC									
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15% JN	Plus-values à 0% JO									
			Plus-values à 19% JP	Imputations JF									
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ										

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SAS 2R COMPIEGNE**

Néant ☒ *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))

CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SAS 2R COMPIEGNE**

Néant ☒ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

7

**Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)**

7

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS 2R COMPIEGNE**

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❸ *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❹ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3		
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.❻ = ❷+❸-❹-❺
	A 19 %, ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3				
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 2R COMPIEGNE					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 2R COMPIEGNE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01102021		et clos le : 30092022	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	4	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	589 967	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	589 967	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	1 450	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	14 667	
Variation positive des stocks	OD	17 464	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	33 580	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	372 936	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	47 962	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	255	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	12 963	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	434 116	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	189 432
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	189 432
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	589 967	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/09/2022

N° SIRET 88222705100019

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2R COMPIEGNE

ADRESSE (voie) 27 Rue Marguerite Perey

CODE POSTAL 60200

VILLE COMPIEGNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 750

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 250

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination 2R INVEST

N° SIREN (si société établie en France) 881767560 % de détention 75,00 Nb de parts ou actions 750

Adresse : N° 164 Voie RUE DU JEU DE PAUME

Code postal 60740 Commune ST MAXIMIN Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique DESPRETZ Prénom(s) Julien

Nom marital DESPRETZ % de détention 25,00 Nb de parts ou actions 250

Naissance : Date 15091981 N° département 60 Commune SENLIS Pays FRANCE

Adresse : N° 7 Voie RUE JEANNE LABOURBE

Code postal 60160 Commune MONTATAIRE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31/03/2022

N° SIRET 88222705100019

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2R COMPIEGNE

ADRESSE (voie) 27 Rue Marguerite Perey

CODE POSTAL 60200 VILLE COMPIEGNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise **SAS 2R COMPIEGNE**

du **01/10/2021**

Adresse **27 Rue Marguerite Perey**

60200 COMPIEGNE

au **30/09/2022**

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	DESPRETZ JULIEN	RESPONSABLE DE MAGAS	7 RUE JEANNE LABOURBE	MONTATAIRE	60160	FRANCE		
2	FOURNIER KARINE ANNE	CAVISTE POLYVALENTE	209 RUE DU MARIQUY APT 34	CAMBRONNE LES RIBECOURT	60170	FRANCE		
3	GARCIA AXEL	APPRENTI SOMMELIER CA	9 ALLEE NELSON MANDELA	COMPIEGNE	60200	FRANCE		
4	BULLOT GAETAN	VENDEUR	1 ALLEE PIERRE COQUEREL	COMPIEGNE	60200	FRANCE		
5	TELLIEZ ANOUCK	VENDEUSE	430 GRANDE RUE	TRACY LE MONT	60170	FRANCE		
6								
7								
8								
9								
10								
REMUNERATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	30 072			30 072				30 072
2	11 345			11 345				11 345
3	10 807			10 807				10 807
4	22 420			22 420				22 420
5	9 856			9 856				9 856
6								
7								
8								
9								
10								
**	84 500			84 500				84 500

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice(total col. 9 + total col. 10) ⑩	84 500	- de l'exercice ⑩	(13 647)
- de l'exercice précédent ⑩	69 966	- de l'exercice précédent ⑩	(121 939)
Nom et qualité du signataire RENE DESSELLE REPRESENTANT DU GERANT		A COMPIEGNE....., le 09/01/2023 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

2G EXPERTS

SAS 2R COMPIEGNE

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **398 452 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 606 084 euros** et un total **charges de 623 176 euros**, dégageant ainsi un **résultat de -17 092 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2021** et finit le **30/09/2022**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Annexe des comptes clos au 30/09/2022

Etat exprimé en euros

COVID-19

Annexe des comptes clos sur l'année 2020

Impact du covid-19 dans les comptes clos au **30/09/2022**.

Compte de résultat (B4)

Approche d'ensemble

La société 2R Compiègne est une société de vente de boissons avec une partie bar.

Au cours de cet exercice la société a eu la possibilité de développer son chiffre d'affaires, sans atteindre son seuil de rentabilité .

Bilan (B5)

Approche d'ensemble

La société a réalisée un financement pour le commencement de l'activité au cours de l'exercice précédent dont elle a commencé à rembourser l'échéancier.

Informations sur la continuité d'exploitation (B9)

Il n'existe pas à ce jour d'indices ou éléments laissant paraître un risque sur la continuité d'exploitation.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2022
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	25 000					25 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	25 000					25 000

CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	31 051					31 051
	Instal., agencement, aménagement divers	233 256		1 669			234 925
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	10 293					10 293
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	274 600		1 669			276 269

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	10 925		120			11 045
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 925		120			11 045

TOTAL	310 525		1 788				312 313
--------------	----------------	--	--------------	--	--	--	----------------

--	--	--	--	--	--	--	--

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	5 222	4 000		9 222
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 222	4 000		9 222
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	7 780	6 210		13 990
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	29 159	23 459		52 618
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	1 290	1 029		2 319
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 229	30 699		68 927
TOTAL		43 451	34 699		78 149

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					

Dont dotations
et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	11 045	11 045	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	6 131	6 131	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 271	10 271	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	3 315	3 315	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	14 152	14 152	
	Charges constatées d'avances	893	893	
TOTAL DES CREANCES		45 805	45 805	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	282	282		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	249 430	44 851	170 413	34 166
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	63 355	63 355		
	Personnel et comptes rattachés	11 627	11 627		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 022	4 022		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 090	2 090		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 964	3 964		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	181 067	181 067		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		515 836	311 257	170 413	34 166
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		40 556			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		23 085			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Total des Produits à recevoir		3 315
Autres créances		3 315
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	3 315	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Total des Charges à payer		27 288
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		282
<i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	282	
Emprunts et dettes financières divers		3 096
<i>Int CC - GROUPE 2R INVEST</i>	3 096	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 617
<i>FOURN. FACT. NON PARVEN.</i>	13 617	
Dettes fiscales et sociales		10 294
<i>DETTE PROV. POUR CP</i>	5 408	
<i>CHARGES SOCIALES SUR CP</i>	923	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	3 865	
<i>FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE</i>	99	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/09/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			893	893
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				893

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/09/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 30/09/2021	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/09/2022
Capital social	10 000				10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau		(110 292)			(110 292)
Résultat de l'exercice	(110 292)	110 292		(17 092)	(17 092)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	(100 292)			(17 092)	(117 384)

Date de l'assemblée générale 25/02/2022

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 (100 292)

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif (100 292)

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (17 092)

Capital social

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Nombre

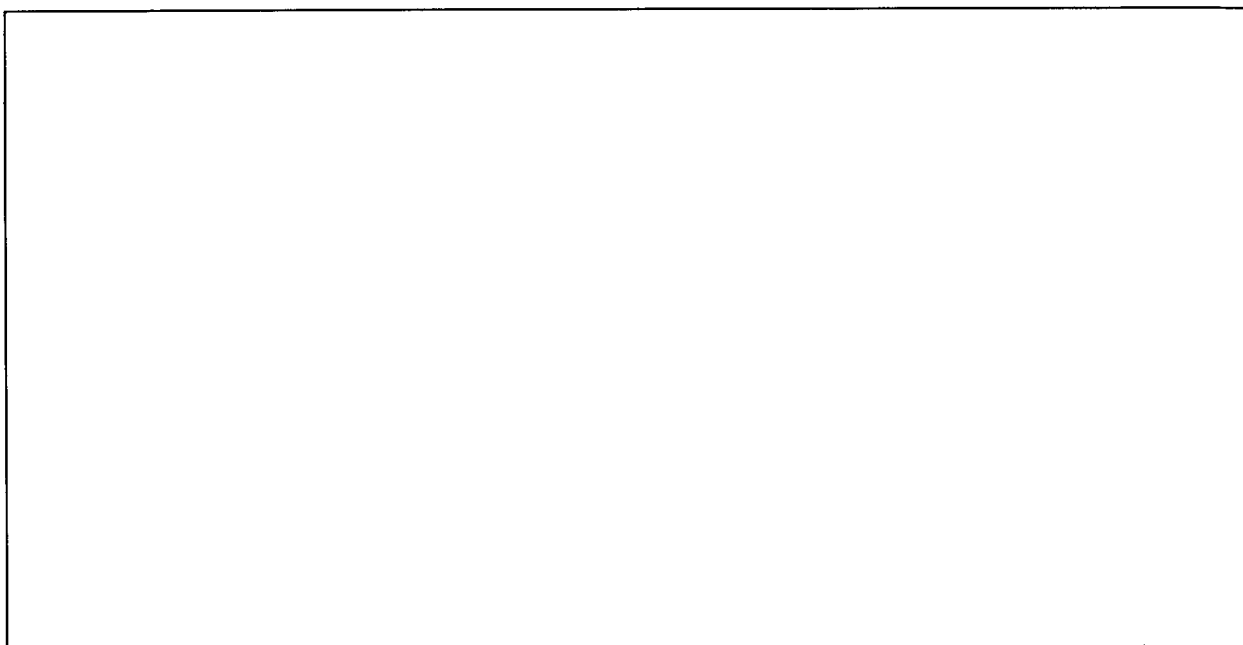
Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	1 000,00	10,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	1 000,00	10,0000	10 000,00

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros	France	Export	Total
Ventes de marchandises	587 010		587 010
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	2 958		2 958
TOTAL	589 967		589 967



Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Résultat avant impôts

Impôts (1)

Résultat après impôts

RESULTAT COURANT	(17 060)		(17 060)
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	(33)		(33)
RESULTAT COMPTABLE	(17 092)		(17 092)

(1) après retraitements fiscaux.

2R COMPIEGNE
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 27 Rue Marguerite Perey
60200 COMPIEGNE
882 227 051 RCS COMPIEGNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 01.03.2023

Exercice clos le 30.09.2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

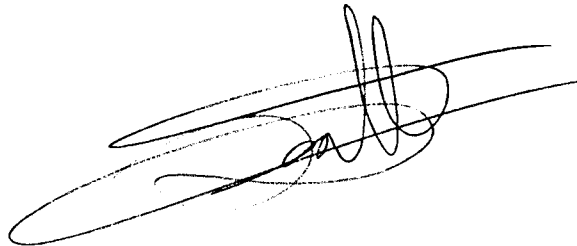
L'Assemblée Générale décide d'affecter **la perte** de l'exercice clos de **17 092 euros** de la manière suivante :

- En « Report à Nouveau » : **17 092 euros**

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
La Société 2R INVEST



2R COMPIEGNE
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 27, Rue Marguerite Perey
60200 COMPIEGNE
882 227 051 RCS COMPIEGNE

RAPPORT DU PRESIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 01.03.2023

Exercice clos le 30.09.2022

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le **30.09.2022**, des résultats de cette activité et des perspectives et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'**exercice clos le 30.09.2022**, le **chiffre d'affaires** s'est élevé à 589 967,42 euros.

- Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 16 116,23 euros.
- Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 344 375,12 euros.
- Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 103 417,12 euros.
- Le montant des impôts et taxes s'élève à 5 048,23 euros.
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 95 858,23 euros.
- Le montant des charges sociales s'élève à 15 432,81 euros.
- Le montant **des dotations aux amortissements et provisions** s'élève à 34 698,56 euros.
- Le montant des autres charges s'élève à 12 963,20 euros.
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 611 793,27 euros.

Le **résultat d'exploitation** ressort pour l'exercice à **-5 709,62 euros**.

Compte tenu d'un **résultat financier** de -11 350,09 euros, le **résultat courant avant impôts** ressort pour l'exercice à -17 059,71 euros.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de -32,58 euros, le **résultat de l'exercice** se solde par **une perte de 17 092 euros**.

Il n'existe pas à ce jour d'indices ou éléments laissant paraître un risque sur la continuité d'exploitation.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan et compte de résultat) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître **une perte de 17 092 euros**.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice clos **de 17 092 euros** de la manière suivante :

- En « Report à Nouveau » : 17 092 euros

Distributions antérieures de dividendes
--

NÉANT

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinques du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Présidente sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Rémunération de la Présidente

Nous vous proposons de statuer sur la rémunération de la Présidente.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre président, quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

La Société 2R INVEST
Présidente

